

2 Les dossiers brûlants du Gouvernement

Quelles urgences pour le gouvernement Issoze Ngondet II ?

DEPUIS une semaine déjà, le Gabon a un nouveau gouvernement. Cette équipe dirigée, comme la précédente, par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet a tenu son premier Conseil des ministres, vendredi dernier, sous la prési-

dence du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. Occasion pour ce dernier d'instruire les membres de cette équipe sur trois axes majeurs. A savoir : traduire en actes législatifs et réglementaires les résolutions du Dialogue politique ; négocier une trêve

sociale avec les partenaires sociaux et accélérer la mise en œuvre du Plan de relance économique.

Toutefois, au-delà de ces grandes orientations, le Gouvernement devra également faire face à d'autres dossiers urgents dont nombreux ont

un impact direct sur le quotidien des Gabonais. Ce sont ces préoccupations qui attendent le locataire du 2-Décembre et les siens, que nous essayons de rappeler dans les pages qui suivent. Non sans esprit critique, ni objectivité. Lecture.

Mise en œuvre des Actes du Dialogue politique Du pain sur la planche !

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

ÉMANATION du Dialogue politique inclusif et sans tabou initié par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le gouvernement Issoze Ngondet II devrait s'atteler, au regard des dispositions de l'article 256 du protocole d'accord entre les parties prenantes à ces assises, à mettre en œuvre les réformes politiques adoptées de manière consensuelle entre les représentants de l'opposition et de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, en mai dernier, à Angondjé, dans la commune d'Akanda. Si l'on s'en tient aux propos qu'avaient tenus Francis Nkea Nzigue, alors ministre d'Etat, ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, chargé du Dialogue politique dans le gouvernement Issoze Ngondet 1, lors de l'entretien accordé à l'Union, le mois dernier, le processus devrait être enclenché au lendemain de l'ouverture de la seconde session parlementaire, fixée au premier



Photo : Joseph MANIANGA, Joseph MANIANGA

Blaise Louembe, ministre chargé de la mise en œuvre des actes du Dialogue politique.

jour ouvrable du mois de septembre. Ceci, tout en tenant compte du fait que certaines réformes devraient être matérialisées au plus tard le 31 décembre de cette année, dans la mesure où, en principe, elles ne pourront pas l'être en 2018, année électorale. Il en est ainsi du redécoupage des circonscriptions électorales.

Dans le même ordre d'idées, d'autres mesures devraient être adoptées avant la tenue des pro-

chaines élections législatives. Il s'agit, notamment, de l'adoption du scrutin majoritaire uninominal à deux tours, la révision de certaines dispositions du Code électoral, le retrait au ministère de l'Intérieur de la capacité de proposer la liste d'aptitude des présidents des bureaux de vote, la mutation de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) en Centre gabonais des élections (CGE), etc. De même, d'autres ré-



Photo : Mihindou Mihindou

Les électeurs espèrent que le prochain scrutin législatif se déroulera dans de bonnes conditions.

formes pourraient s'étaler dans le temps, en fonction de la durée de vie de l'équipe Issoze Ngondet II. C'est, notamment, le cas de celles relatives au mode de désignation, de la durée du mandat des membres et des missions de la Cour constitutionnelle ; le statut et les missions du Conseil national de la démocratie (CND) ; la dénomination du Conseil économique et social ; les conditions de création, fonctionnement et de financement des

partis politiques ; etc. C'est dire que la réussite de la nouvelle équipe gouvernementale dépend, en grande partie, de sa capacité à matérialiser ces réformes. Lesquelles, faut-il le rappeler, sont sous-tendues, entre autres, par la volonté d'asseoir davantage la transparence dans notre système électoral, de manière à ce que notre pays ne revive plus des lendemains électoraux douloureux. Ce qui sous-entend que l'actuel gouvernement sera

également jugé à l'aune de l'organisation et du déroulement du prochain scrutin législatif. Dans un contexte politique encore marqué par les tensions nées de la dernière présidentielle, le Gouvernement devrait véritablement se mettre à la tâche, au risque de prêter davantage le flanc à une partie de l'opinion qui, à tort ou à raison, estime que les résolutions arrêtées de commun accord par les acteurs politiques ne sont guère appliquées.

Budget et Comptes publics

Jean-Fidèle Otandault face à la problématique du train de vie de l'Etat

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

DEPUIS le début de la crise économique, force est de constater que le Gouvernement ne s'est pas du tout montré exemplaire en matière de réduction du train de vie de l'Etat. Il a plutôt donné l'image d'un bateau ivre dont l'équipage inconscient ne prend pas encore ou feint d'ignorer la mesure de la tempête qui risque de faire chavirer le navire.

La composition pléthorique du gouvernement, associée à la remise en selle de la vice-présidence de la République, annonce davantage des dépenses somptuaires dont on aurait pu bien se passer en ces temps de crise. Mais, la lo-



Photo : PP/Prince Jackson

Jean-Fidèle Otandault, ministre du Budget et des Comptes publics.

gique politique semble avoir pris le pas sur la réalité économique. La paix n'a pas de prix, avance-t-on pour se justifier. Le nouveau ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, devra donc

composer avec cette configuration inédite entre des politiques toujours plus avides de privilèges, et des salariés plus soucieux de se retrouver sans salaires en fin de mois. Le «réformiste», comme l'a reconnu son prédécesseur au poste,



Photo : Artiste Moussavou/L'Union

Une vue du Trésor public.

devra dévoiler un véritable plan d'austérité pour éviter que l'Etat ne se retrouve dans une voie sans issue sur le plan financier. Avec près de 1 350 milliards de francs d'aides consenties par les bailleurs de fonds sur trois ans (

FMI-Banque mondiale-Bad-AFD), la manne à venir doit impérativement servir à relancer l'économie, en faisant le choix sur des projets porteurs et non des dépenses inutiles de fonctionnement ou de prestige.

Les options ne manquent pas : réduction drastique des achats des véhicules de luxe, des frais de mission, des voyages, des avantages accordés aux hauts cadres administratifs...

Le patronat, notamment la CPG, et les autres organisations des PME attendent du ministre une certaine célérité dans le traitement du règlement de la dette intérieure. Une condition, d'ailleurs, fixée par les créanciers de l'Etat, qui y voient la meilleure façon de relancer l'investissement et la consommation, en limitant les pertes d'emplois.

Les premières mesures de Jean-Fidèle Otandault sont donc très attendues, aussi bien par les institutions financières internationales que par les partenaires de l'Etat.